



PREFET DE LA LOZERE

Allocution de M. Guillaume LAMBET, Préfet du Département de la Lozère à l'occasion du deuxième salon ARTISANATURE à Mende le 18 octobre 2013.

(Seul le prononcé fait foi)

Monsieur le Président de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de la Lozère,
Monsieur le Député,
Monsieur le Sénateur,
Monsieur le Président du Conseil régional,
Monsieur le Président du Conseil général,
Mesdames, Messieurs,

Je suis fier d'être parmi vous pour l'inauguration de ce 2^e salon ARTISANATURE, fier puisque la Lozère détient, grâce à ses 2000 entreprises enregistrées au registre des métiers, le record national de la densité artisanale avec une entreprise artisanale pour 33 habitants, ce qui représente le double de la moyenne nationale. En Lozère, le secteur artisanal concerne 6.500 emplois et génère 310 millions d'euros de chiffres d'affaires annuels.

La Chambre des métiers, qui depuis longtemps organisait un salon d'automne, a décidé en 2011 d'intégrer le développement durable.

En 2011 donc, pendant 3 jours, vous aviez organisé le 1^{er} salon ARTISANATURE à la halle Saint-Jean avec un focus sur l'habitat, thème fédérateur en associant, outre les métiers du bâtiment, ceux de l'agroalimentaire, des services. Plus de 100 exposants avaient répondu présent.

Cette année, du 18 au 20 octobre, à la halle Saint-Jean toujours, le salon est voulu comme celui des artisans du développement durable et de l'environnement artisanal. 4000 visiteurs sont attendus. C'est un sacré défi logistique !

Un hall : 100 exposants – avec 4 pôles

- L'artisanat de service, respectueux de l'environnement
- L'artisanat agroalimentaire (circuits courts, filières de qualité et bio)
- Le bien-être et confort intérieur
- L'artisanat d'art lozérien

Un chapiteau : avec 4 pôles aussi

- Habitat et construction
- Economie d'énergie et énergies renouvelables
- Patrimoine et matériaux naturels
- Innovation

Compte tenu des démarches qui seront mises en avant telle que Garage propre, Coiffeur nature, Imprim'vert ou encore le concours des maisons saines sans parler des différentes animations programmées durant ces trois jours, conférences, démonstrations ainsi que la remise des prix du concours régional Languedoc-Roussillon des trophées « ARTISANATURE », cette manifestation permet de souligner toute l'importance du monde artisanal en Lozère.

Je tenais aussi à être présent à l'inauguration de ce 2^e salon ARTISANATURE puisque l'artisanat est au centre du projet de loi sur le développement de l'apprentissage et de la formation professionnelle avec un objectif affiché de 500.000 apprentis en 2017 contre 450.000 aujourd'hui.

S'il est si important de développer l'apprentissage, c'est que l'apprentissage constitue le véhicule de transmission des savoirs qui, de génération en génération, ont fait et feront la qualité de l'artisanat français.

L'artisanat est un secteur assez spécifique car il compte 3,1 millions d'actifs et regroupe en France plus d'un million d'entreprises.

Les entreprises artisanales, des très petites entreprises (TPE) pour la plupart, ont donc un énorme potentiel d'emplois salariés qui mérite d'être exploité autant que possible.

Le Gouvernement vous a entendu, vous les professionnels en inscrivant dans le pacte pour l'artisanat les réponses visant en matière d'emploi au renouvellement des générations tout en favorisant des recrutements de personnel qualifié. Le contrat de génération et le dispositif d'appui conseil est cité parmi les 33 mesures du pacte. La transmission concerne plus de 500 entreprises artisanales en Lozère dont le responsable a plus de 55 ans et parmi ceux-là, 384 de plus de 57 ans.

Je souhaite aussi que vous puissiez, en complément de l'alternance, bénéficier des emplois d'avenir qui concernent tous les secteurs d'activité du marchand. L'aide est ainsi de 35% du SMIC pour un CDI. Les jeunes de moins de 26 ans pourront répondre de façon complémentaire à vos modes actuels de recrutement à vos besoins d'effectif.

Enfin, je profite de cette occasion également pour souligner les opportunités économiques liées à la mise en œuvre de la transition énergétique. Je n'ignore pas que la filière BTP est le cœur des activités de plusieurs entreprises artisanales de Lozère et je me félicite de constater à travers les expositions de ce salon que le respect de l'environnement, les économies d'énergie et les énergies renouvelables font parties des huit premières préoccupations des artisans de Lozère.

La 2^e feuille de route du Gouvernement pour la transition écologique a été adoptée à l'issue de la 2^e conférence environnementale des 20 et 21 septembre dernier. Cette Conférence a ainsi été l'occasion pour le Président de la République et le Premier ministre, tout en soulignant les avancées réalisées à l'égard des chantiers ouverts l'an dernier, de fixer de nouvelles priorités et de préciser les objectifs sur lesquels la France entend se mobiliser. C'est le cas, en particulier, pour la transition énergétique, avec la réduction de 50% de la consommation d'énergie finale de la France à l'horizon 2050 et la réduction de 30% de la consommation d'hydrocarbures d'ici à 2030.

La réalisation de ces objectifs passe par une politique destinée à renforcer la sobriété et l'efficacité énergétiques, dont la rénovation thermique des logements constitue un outil essentiel.

La rénovation énergétique des logements s'appuie sur le Plan de rénovation énergétique de l'habitat (PREH) annoncé en mars 2013 qui a pour objectif la rénovation de 400.000 logements par an puis 500.000 logements par an à partir de 2017 ainsi que la réduction de 38% de la consommation d'énergie dans le secteur du bâtiment.

L'artisanat lozérien sera un acteur incontournable pour l'atteinte des objectifs du PREH et je souhaite que les dispositifs d'aide fournis par l'Etat au titre de la PREH puissent contribuer au développement de l'artisanat dans le département.

Permettez-moi en conclusion de vous adresser mes plus vives félicitations pour l'organisation et la tenue de ce salon que je souhaite le plus profitable à tous les exposants et à tous les visiteurs.

Je vous remercie.